

<http://www.snetap-fsu.fr/C-est-nouveau-le-BTS-maritime.html>



C'est nouveau : le BTS maritime enfin créé !

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 23 janvier 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

COMMUNIQUE

CREATION DES PREMIERS [BTSM](#) DANS L'ENSEIGNEMENT MARITIME : UNE GRANDE VICTOIRE SYNDICALE !

L'annonce de la création et de la localisation des premiers [BTSM](#) dans l'enseignement maritime faite par Frédéric Cuvillier, ministre des transports et de l'économie maritime, le 3 décembre aux Assises de l'Economie Maritime, doit être vécue comme une étape historique pour le développement de l'enseignement maritime dans son ensemble. Elle est aussi le fruit d'un long combat syndical commencé en 2009 lors de la rénovation de la voie professionnelle et du passage au Baccalauréat Professionnel en 3 ans.

Nos deux organisations syndicales n'ont cessé depuis lors d'exiger la création de [BTS](#) dans l'enseignement maritime à la fois dans une optique d'élévation du niveau des qualifications mais aussi avec l'espoir d'une meilleure lisibilité des parcours de formation pour les élèves et les familles et d'une articulation plus fluide entre enseignement secondaire et enseignement supérieur.

Cette exigence que nous avons portée s'est d'abord heurtée au scepticisme d'un grand nombre d'acteurs de la formation maritime avant de faire peu à peu son chemin dans les esprits. Nous remercions au passage la nouvelle direction des Affaires maritimes qui a compris en 2012 les enjeux considérables de la création de ces BTSM pour l'enseignement maritime secondaire et supérieur. De Septembre 2012 jusqu'à l'annonce de leur création par le ministre dès le 8 novembre dernier, l'intersyndicale [CFDT-SNETAP/FSU](#) a investi toute son énergie militante pour défendre ses idées dans les groupes de travail organisés par la Direction des Affaires Maritimes et au [CSFPM](#) (Comité Spécialisé de la Formation Professionnelle Maritime) et infléchir les premières orientations négatives qui se dessinaient. Nos deux organisations syndicales ont d'ailleurs souvent été les seules à faire des propositions concrètes et à rechercher le consensus.

Nos demandes de formations spécifiquement maritimes, de leur ouverture aux bacheliers généraux par l'intermédiaire de classes de Mise à Niveau (MAN), de leur inscription dans le système [LMD](#) (Licence Master, Doctorat) et de poursuite d'études à l'[ENSM](#) (Ecole Nationale Supérieure Maritime) ont été entendues lors d'une rencontre de nos deux organisations avec les conseillers du ministre des transports et de l'économie maritime au printemps 2013.

Nous nous réjouissons donc sans réserve de cette création historique de BTS dans l'enseignement maritime secondaire. De plus ces nouvelles formations s'accompagnent de la création de 24 postes d'enseignants titulaires : c'est aussi une belle réussite supplémentaire.

Pourtant l'annonce des lycées retenus pour l'implantation de ces premières classes nous interroge quant aux choix politiques et stratégiques qui ont fondé cette décision. De toute évidence, la façade atlantique a été largement oubliée - à l'exception d'une classe de Mise à Niveau au [LPM](#) d'Etel -, et en particulier le département du Finistère qui produit à lui seul 25 % de la pêche fraîche française. Nous espérons vivement que l'annonce par le ministre de la création ultérieure de nouvelles options de BTSM (hautes technologies liées aux fibres au LPM de Paimpol, plaisance à La Rochelle et maintenance des technologies maritimes à Nantes) n'est pas un miroir aux alouettes et que des décisions concrètes en termes de calendrier et de groupes de travail seront prises très rapidement.

C'est nouveau : le BTS maritime enfin créé !

Pour la CFDT
François Yvon

Pour le SNETAP-FSU
André Blanchard